

RN353

Rocade Sud de Strasbourg 2^{ème} phase

Maîtrise d'ouvrage

État – Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM)

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand Est

Maîtrise d'œuvre

État – Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM)

Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Est



Dossier de presse

CONTEXTE

Inscrit au Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de l'agglomération de Strasbourg approuvé par décret n°73-265 du 9 mars 1973, puis repris dans les différentes démarches de planification, le projet de la Rocade Sud de Strasbourg constitue un maillon du schéma global de voirie qui répond aux enjeux locaux de développement et aux objectifs d'amélioration des liaisons avec l'Allemagne, notamment au travers du prolongement de cette infrastructure par un pont franchissant le Rhin. En particulier, il a pour objectif :

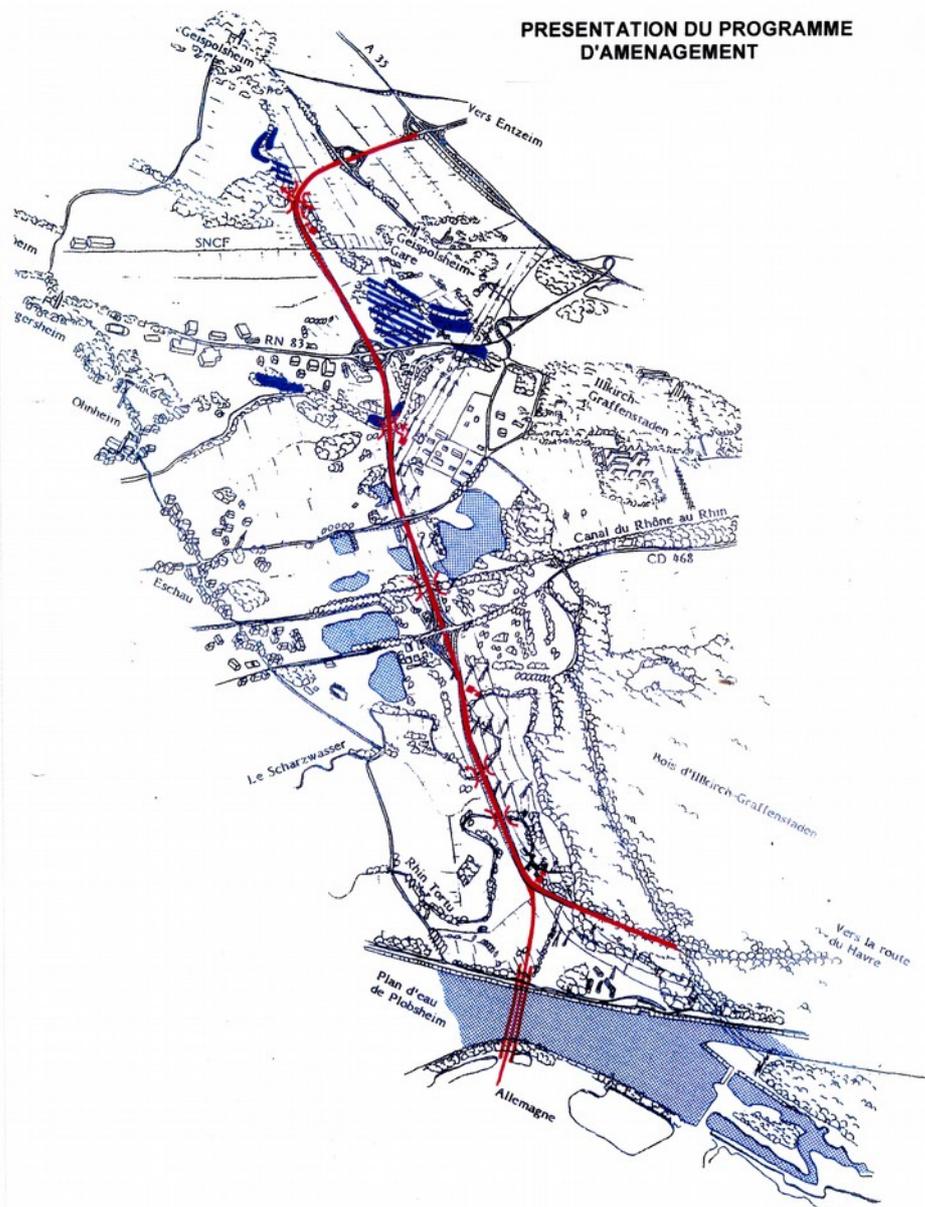
- d'assurer une desserte efficace des pôles d'activités économiques et des zones d'habitat de la périphérie sud de l'agglomération de Strasbourg :
 - la zone portuaire sud de Strasbourg,
 - la zone industrielle d'Illkirch,
 - la zone industrielle de Fegersheim,
 - les zones commerciales de Geispolsheim,
 - les zones d'habitat d'Illkirch et de Geispolsheim.
- d'assurer une liaison rapide avec le réseau routier allemand par le nouveau pont sur le Rhin, situé en prolongement de la Rocade Sud 1ère phase, et permettre des échanges entre :
 - l'Allemagne et les grands équipements strasbourgeois (Port et Aéroport),
 - l'Allemagne et les grandes infrastructures d'intérêt national (Voie Rapide du Piémont des Vosges et futur Grand Contournement Ouest de Strasbourg).
- de positionner un axe routier en dehors de l'agglomération strasbourgeoise et ainsi d'améliorer la fluidité du trafic dans l'agglomération de Strasbourg en permettant le report de trafic des poids lourds qui empruntaient le pont de l'Europe et la RN 4 et en améliorant le fonctionnement de l'échangeur de la Vigie (échangeur entre RN 83 et A35) qui est régulièrement saturé.

Le principe et la position du Pont sur le Rhin ont été confirmés par la Commission intergouvernementale franco-germano-suisse du 24 novembre 1980 et par le Comité Consultatif Bipartite franco-allemand lors de sa réunion du 25 novembre 1985 à Strasbourg. Le pont, baptisé « Pont Pierre Pfmilin » a été mis en service en 2002. L'opération « Rocade Sud de Strasbourg » a, quant à elle, été scindée en deux phases distinctes :

- La **première phase**, dénommée « RN 83 – Rue de la Rochelle », a été déclarée d'utilité publique par arrêté préfectoral du 28 août 1989 prorogé par arrêté préfectoral du 28 juin 1994. Sa réalisation a été inscrite aux deux contrats triennaux « Strasbourg Ville Européenne » portant sur la période de 1994 à 1999 et cofinancée par l'État, la Région, la Communauté Urbaine de Strasbourg et le

Département du Bas-Rhin. Elle a été mise en service en 2000. Cette voie a été classée dans le Réseau routier national en tant que RN353.

- La seconde **phase** a fait l'objet d'un avant-projet sommaire modificatif approuvé par décision ministérielle du 8 octobre 2004. Après enquête publique, le projet a été déclaré d'utilité publique par décret du 11 avril 2007. À l'issue de cette phase, les engagements de l'État ont été complétés de manière à répondre aux attentes formulées dans le cadre de l'enquête publique. Ils portent notamment sur le traitement du bruit sur l'autoroute A 35 au droit de la commune de Geispolsheim-Gare et sur la prise en compte de mesures spécifiques relatives à l'assainissement.



DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

La Rocade Sud de Strasbourg permet de faire face à des enjeux d'organisation spatiale du développement de l'agglomération

strasbourgeoise puisque cette infrastructure permet :

- le report de trafic PL en dehors du cœur d'agglomération, facilitant ainsi la requalification d'axes structurants (RN4) et la reconquête d'espaces urbains largement pénalisés jusque-là (Quartier de l'Étoile, Quartier du Port du Rhin) ;
- l'amélioration de la desserte de secteurs urbanisés et à urbaniser par un accroissement de la fluidité sur les axes qui bénéficieront d'un report favorable (de la RD1083 vers la Rocade Sud par exemple).

La deuxième phase de l'opération de Rocade Sud consiste en la construction d'une Voie Rapide Urbaine (VRU) à 2 × 2 voies reliant l'échangeur de Fegersheim (RD1083/RN353) à l'échangeur de Geispolsheim (RD400/A35) sur environ 4,6 km.



Plan général des travaux

Elle comprend également :

- le réaménagement de l'échangeur de Geispolsheim entre l'A35 et la RD400 (OA6)
- la création d'un demi-échangeur dénivelé entre la Rocade Sud et la RD84, avec passage supérieur (OA5) pour la route départementale et la création d'un passage mixte faune / agricole
- le franchissement des cours d'eau de l'Ehn et de l'Ergelsenbach par un ouvrage d'art unique OA34
- le franchissement de la voie ferrée dimensionné pour les deux voies ferrées existantes, une voie ferrée supplémentaire future à l'Est et un passage agricole à l'Ouest (OA2)
- le rétablissement du chemin agricole « Muehlweg » par passage

inférieur (OA1)

- le raccordement à l'échangeur entre la RD1083 et la RN353 (échangeur de Fegersheim)
- le rétablissement des continuités écologiques avec la création de passages à petite faune et de mares
- la requalification de la RN83 avant déclassement

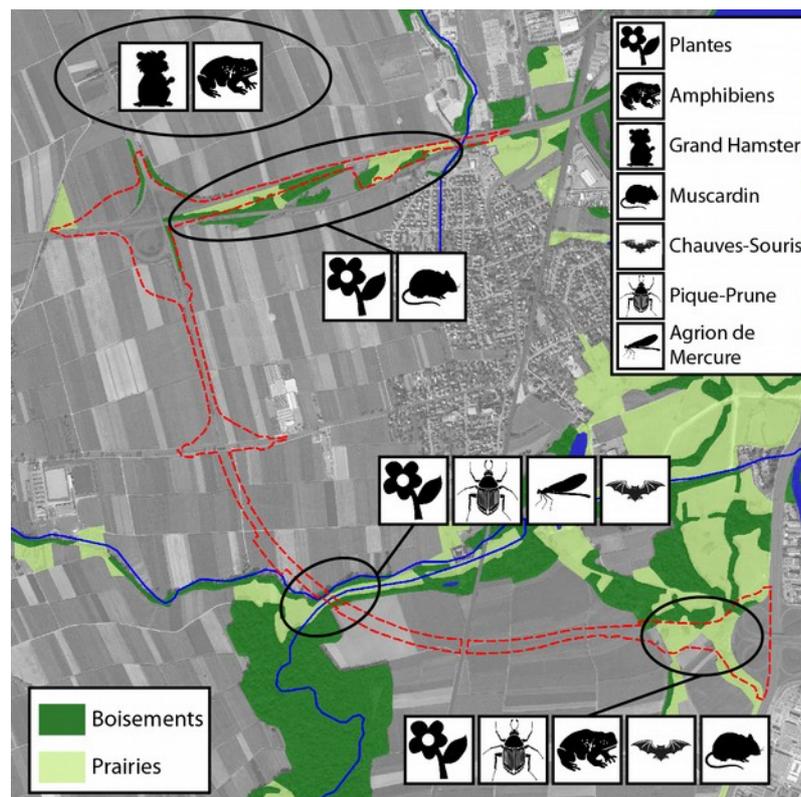
Par ailleurs, le projet prévoit également le ripage de la chaussée Sud de l'A35 existante vers le nord, avec démolition d'un ouvrage existant (OA9) et la construction d'un merlon prolongé à l'est par un écran antibruit, afin de réduire les nuisances acoustiques pour les habitations de Geispolsheim Gare.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Au-delà des enjeux de développement, il importe de souligner que cette opération se situe dans un espace contraint tant par la nature de l'occupation et de l'exploitation du sol que par les phénomènes naturels qui s'y expriment (inondations, proximité de la nappe du Rhin).

De surcroît, la richesse environnementale, plus particulièrement sur le plan de la faune, impose que soient prises, le plus en amont possible, des mesures d'évitement et de réduction des impacts et à défaut, des mesures compensatoires les plus pertinentes possibles afin de pénaliser le moins possible le milieu naturel et la biodiversité.

En particulier, l'assiette du projet est comprise dans une zone d'habitat favorable au Grand Hamster d'Alsace, protégé par arrêté du 31 octobre 2012. D'autres espèces protégées (animales et végétales) sont également impactées par le projet de Rocade Sud. Des dérogations exceptionnelles de destruction et/ou de déplacement de ces espèces au titre des articles L411-1 et L411-2 du Code de l'Environnement ont été obtenues par le maître d'ouvrage en novembre 2014.



Une démarche spécifique a été mise en œuvre par la DREAL qui s'est entourée de l'expertise d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage Environnement (groupement ARTELIA – ECOSCOPE) pour recenser, mettre en œuvre et suivre les mesures environnementales associées à ce projet, aussi bien en phase travaux qu'en phase exploitation.

Actuellement, ce sont plus de 113 mesures qui accompagnent les travaux de cette seconde phase de la Rocade Sud, afin de limiter, réduire et compenser les impacts du projet sur l'environnement.

Un comité de suivi regroupant l'ensemble des acteurs du projet et les associations de protection de l'environnement se réunit deux fois par an et a pour mission de suivre la mise en œuvre des engagements environnementaux de l'État.

Exemples de mesures mises en œuvre



Clôture d'isolement faune des zones de chantier



Marquage et diagnostic des arbres avant abattage soigné aux périodes de moindre impact

FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

Cette opération est inscrite au CPER 2015-2020 (Contrat de Plan État-Région) à hauteur de 60 M€ et cofinancée par l'État (50 %), la Région Grand Est (20 %), le Département du Bas-Rhin (20 %) et l'Eurométropole de Strasbourg (10 %).

PRINCIPALES ENTREPRISES

- Clôtures temporaires : LINGENHELD
- Fouilles archéologiques : EVEHA
- Abattage et débroussaillage : SCHOTT ELAGAGE
- Réalisation de l'OA1 : EIFFAGE CONSTRUCTION / TRANSROUTE
- Réalisation de l'OA2 : SAERT
- Réalisation de l'OA34 : BOUYGUES TP / DENNI LEGOLL / MATIERE SAS
- Réalisation de l'OA5 : SAERT / GCM
- Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35 : EIFFAGE / COLAS / SIGNATURE
- L'appel d'offres pour la réalisation des terrassements, assainissement et chaussées sera lancé fin 2017.
- Autres intervenants :
 - Architecte : Philippe HAUTCOEUR
 - Paysagiste : ERANTHIS

- Assistance à Maîtrise d’Ouvrage Environnement : ARTELIA / ECOSCOOP
- Contrôle extérieur : CEREMA / Dter Est – Laboratoire de Strasbourg - Laboroutes
- Sécurité et Prévention : PRESENTS
- Géomètre : Cabinet SCHALLER-ROTH-SIMLER

POINT D’AVANCEMENT – TRAVAUX RÉALISÉS

Depuis avril 2015, les travaux suivants ont été réalisés :

- réalisation des accès
- pose des clôtures temporaires de chantier (protection environnementale)
- fouilles archéologiques (un secteur restant à faire en 2017)
- travaux de construction de l’OA1 (chemin du Muehlweg)
- travaux de construction de l’OA2 (voies SNCF)
- travaux de construction de l’OA34 (viaduc Ehn-Ergelsenbach)
- travaux de construction de l’OA5 (RD84), réalisation de la voirie provisoire de déviation et mise en service le 26 octobre 2016

POINT D’AVANCEMENT – TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

La construction de l’OA5 a débuté le 9 janvier 2017 pour une durée de 8 mois. Les travaux réalisés par le groupement SAERT / GCM sont en cours.

Le marché de modification de l’échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l’A35 a été attribué le 18 novembre 2016 au groupement d’entreprise EUROVIA / COLAS / SIGNATURE pour un montant de 10 542 646,40 € HT. Le marché a été notifié au groupement le 9 décembre 2016. Le marché est actuellement dans la période de préparation des travaux. Le planning prévisionnel est fixé ainsi :

- Janvier 2017 : libération des emprises
- Du 3 avril à juin 2017 : raidissement des perrés des OA6 et OA8, travaux préparatoires sur la RD400 et pose de fibre optique
- Avril à juillet 2017 : réalisation de la bretelle « Entzheim vers Molsheim »
- Juin 2017 : création de la moitié Est du carrefour giratoire Sud de l’échangeur de Geispolsheim
- Mi-juin 2017 à octobre 2017 : réalisation de la future section courante de l’A35, sens Molsheim vers Strasbourg
- Juillet et août 2017 : création de la moitié Est du carrefour giratoire Nord de l’échangeur de Geispolsheim et préparation de la boucle du quadrant Nord-Ouest
- Été 2017 : élargissement de la plateforme pour les écrans antibruit

- Septembre 2017 : création de la moitié Ouest du carrefour giratoire Nord de l'échangeur de Geispolsheim
- Octobre 2017 : travaux de finition du carrefour giratoire Nord de l'échangeur de Geispolsheim
- Octobre 2017 à mars 2017 : création de la moitié Ouest du carrefour giratoire Sud de l'échangeur de Geispolsheim
- Avril à mai 2018 : raccordement des bretelles Ouest du carrefour giratoire Sud l'A35
- Juin à octobre 2018 : achèvement de la section courante A35

Les travaux préparatoires de terrassement (mise en œuvre de remblais) entre l'OA2 et la RD1083 débuteront également à l'été 2017 (appel d'offres en cours).

MODALITÉS D'EXPLOITATION

La réalisation des travaux de modification de l'échangeur de Geispolsheim et de ripage de la chaussée Sud de l'A35 auront un impact sur les conditions de circulation.

Les modalités d'exploitation et de réalisation des travaux sont détaillés ci-juin pour la période d'avril à mi-juillet 2017. Il est rappelé que pour toute cette période :

- A35, sens Strasbourg > Colmar :
 - réduction des voies sur l'A35
 - suppression de la bande d'arrêt d'urgence
 - limitation à 90 km/h
- Sortie RD400 / RD401 : fermeture permanente du tourne-à-gauche vers Geispolsheim
- Mise en place de contrôle des vitesses

Les modalités d'exploitation et de réalisation des travaux après la mi-juillet seront présentés courant juin.

PLANNING GÉNÉRAL PRÉVISIONNEL

- 2018 à 2020 : travaux de terrassement, assainissement et chaussées de la section courante entre le giratoire sud de l'échangeur de Geispolsheim et l'échangeur avec la RD 1083 de Fegersheim
- Objectif de mise en service : 2020

SITE INTERNET

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/rn353-rocade-sud-de-strasbourg-2nde-phase-r6365.html>



Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et
ripage de la chaussée Sud de l'A35

Présentation des modalités d'exploitation
Avril à juillet 2017

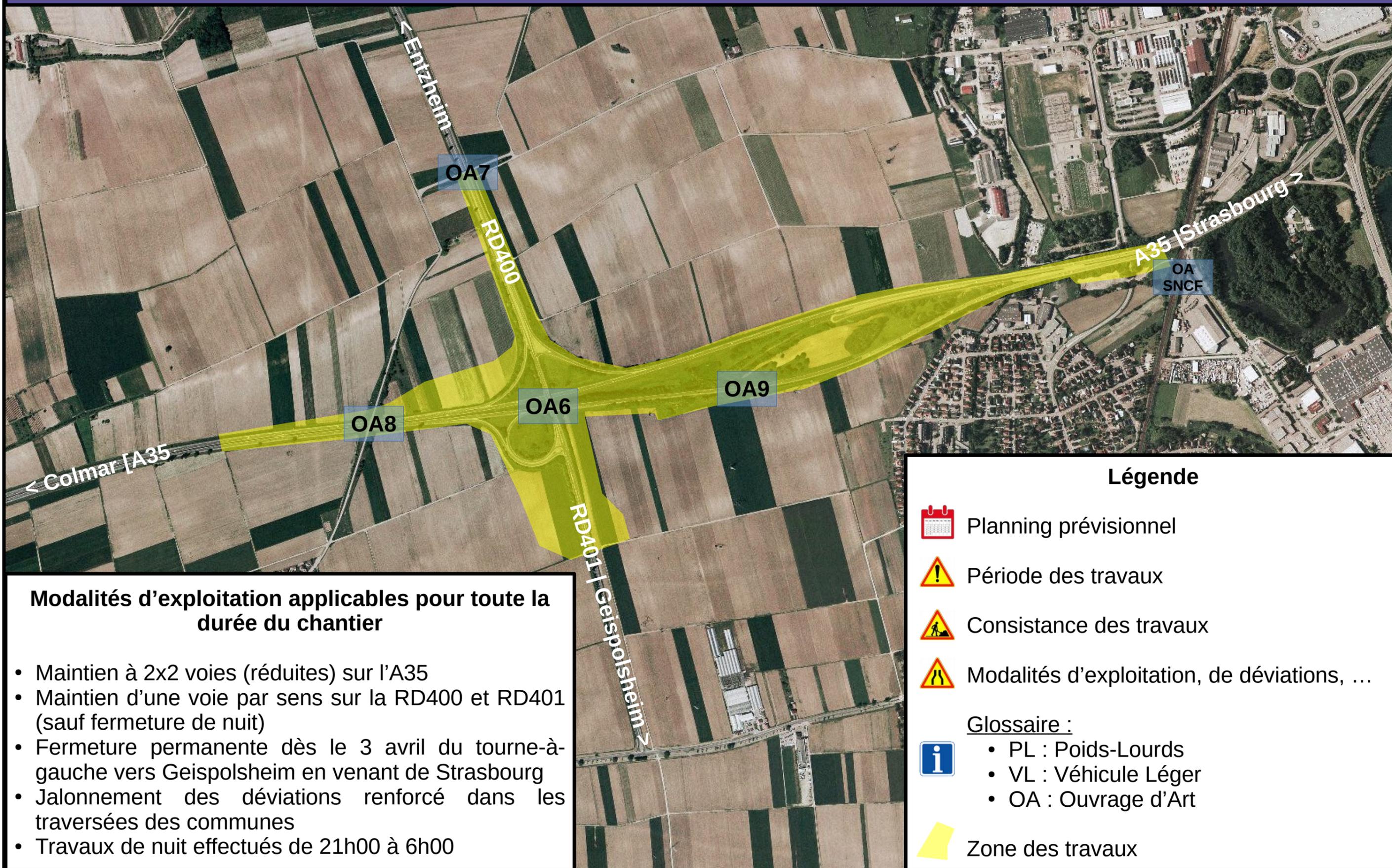
Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Période A-1



Du 3 au 5 avril



Travaux de nuit (sous réserve des conditions météo.)



Installation du balisage et création des accès

Sur A35, sens Strasbourg > Colmar :

- dévoiement avec voies réduites
- limitation à 90 km/h



Échangeur de Geispolsheim :

- fermeture de la bretelle Strasbourg > Entzheim
- mise en place d'une déviation via l'échangeur d'Entzheim
- fermeture permanente du tourne-à-gauche vers Geispol.

Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Déviation

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Déviation du mouvement Strasbourg
vers Entzheim (A35)

Fermeture de la bretelle
(+ 6 min)

Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Période A-2



Du 5 au 8 avril



Travaux de nuit (sous réserve des conditions météo.)



Installation du balisage et création des accès

Échangeur de Geispolsheim :

- fermeture de la bretelle Strasbourg > Entzheim et mise en place d'une déviation via l'échangeur d'Entzheim (pour les PL) et via Entzheim (pour les VL)
- fermeture de la bretelle Entzheim / Colmar et mise en place d'une déviation via Entzheim

Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Déviation

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Déviation

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



**Déviation VL du mouvement
Strasbourg vers Entzheim (A35)**

**Fermeture de la bretelle
(+ 6 min)**

Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Déviation

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Déviation du mouvement Entzheim
vers Colmar

Fermeture de la bretelle de la RD400
(+ 2 min)

Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Déviation

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Période B

 Du 10 au 17 avril

 Travaux de jour

 Raidissement des perrés des ouvrages d'art OA6 (A35/RD400) et OA8 (ouvrage agricole), dévoiement de la fibre optique et fonçages. Travaux préparatoires sur la RD400

Sur A35, sens Strasbourg > Colmar :

- dévoiement avec voies réduites
- limitation à 90 km/h



Sur RD400 :

- circulation réduite (50 km/h), sens Geispol. > Entzheim
- fermeture permanente du tourne-à-gauche vers Geispol.

Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Déviation

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Déviation du mouvement Strasbourg
vers Geispolsheim (A35)

Suppression du tourne à gauche
dans la bretelle de sortie
(+ 3 min)

Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Période C-1



Du 18 au 20 avril



Travaux de nuit (sous réserve des conditions météo.)



Mise en place du balisage

Sur RD400 :

- mise en place du dévoiement de la voie Entzheim > Geispolsheim avec coupure à la circulation de la RD400, sens Entzheim vers Geispolsheim, et de la bretelle Entzheim vers Colmar. Déviation via Entzheim
- fermeture permanente du tourne-à-gauche vers Geispolsheim



Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Déviation

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Période C-2



Début avril à mi-juillet



Travaux de jour



Raidissement des perrés des ouvrages d'art OA6 et OA8, dévoiement de la fibre optique et fonçages. Réalisation de la nouvelle bretelle Entzheim > Colmar



Sur RD400 :

- dévoiement de la circulation, sens Entzheim > Geispol.
- fermeture permanente du tourne-à-gauche vers Geispol.

Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Période D-1

-  Fin mai à début juin (pendant 2 nuits)
 -  Travaux de nuit
 -  Mise en place de la signalisation temporaire pour la réalisation de la moitié Est du giratoire Sud de l'échangeur
- Sur RD400 :
- dévoiement de la circulation, sens Entzheim > Geispol.
 - fermeture permanente du tourne-à-gauche vers Geispol.
-  Sur RD401 :
- Coupure, sens Geispolsheim > Entzheim
 - Déviation via Geispolsheim-gare

Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Déviation

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Période D-2



Juin



Travaux de jour



Raidissement des perrés des ouvrages d'art OA6 et OA8, dévoiement de la fibre optique et fonçages. Réalisation de la nouvelle bretelle Entzheim > Colmar et de la moitié Est du giratoire Sud de l'échangeur (terrassements)



Sur RD400 :

- dévoiement de la circulation, sens Entzheim > Geispol.
- fermeture permanente du tourne-à-gauche vers Geispol.

Rocade Sud de Strasbourg – 2ème phase

Modification de l'échangeur de Geispolsheim et ripage de la chaussée Sud de l'A35



Période E



De fin juin à mi-novembre



Travaux de jour



Raidissement des perrés des ouvrages d'art OA6 et OA8, achèvement du giratoire Nord et fonçages. Ouverture de la nouvelle bretelle Entzheim > Colmar, réalisation de la bretelle sous l'OA6, de l'assainissement de l'A35 (hors circulation) et élargissement et renforcement de la bande d'arrêt d'urgence



Sur A35, sens Colmar > Strasbourg :

- dévoiement avec voies réduites

Sur RD400 :

- fermeture permanente du tourne-à-gauche vers Geispol.